

Engagement du coureur RÈGLEMENTS

1. Engagements généraux :

- 1.1. Je m'engage à porter exclusivement les couleurs du CLUB CYCLISTE BOUCHERVILLE (aussi nommée CCB – Vélo2000) à toutes les courses cyclistes accréditées par la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC), auxquelles je participerai.
- 1.2. Je devrai porter les couleurs du CCB, si je participe à des courses cyclistes à l'extérieur du Québec, organisées par des organismes reconnus comme la FQSC.
- 1.3. Je m'engage à respecter tous les règlements du CCB, tant les règlements actuels que ceux que le conseil d'administration du CCB pourrait adopter, ainsi que tous les règlements de la FQSC.
- 1.4. Je m'engage à démontrer en tout temps un esprit sportif, un leadership sportif et une éthique sportive
- 1.5. Je respecterai les directives des entraîneurs en tout temps lors des événements, notamment lors des entraînements et sur les sites de compétitions.
- 1.6. Je m'engage à acquitter le montant de l'inscription annuelle au moment de mon inscription.
- 1.7. Je m'engage à me comporter de façon à faire honneur au CCB et à ses commanditaires et à ne pas lui porter préjudice de quelque façon que ce soit et ce, en toutes circonstances.
- 1.8. Si je bénéficie de commandites personnelles, je m'engage à respecter les règles de la politique adoptée à ce sujet par le conseil d'administration.
- 1.9. Je m'engage à ne pas faire de publicité au profit d'un organisme ou d'une compagnie qui serait un concurrent ou compétiteur du CCB ou de l'un de ses commanditaires.
- 1.10. J'accepte que les profits provenant de la publicité ou de tout autre moyen d'exposition du CCB, de ses coureurs ou de ses activités demeurent l'entière propriété du CCB.
- 1.11. Je m'engage à participer aux réunions ou différentes activités de l'équipe, ainsi qu'aux assemblées générales
- 1.12. Je m'engage à participer activement à toutes les activités de financement du CCB. L'implication pourra prendre différentes formes : bénévolat au Critérium Provincial de Boucherville ou pour la Coupe Québec Boucherville, la vente de billets de tirage ou toute autre activité de financement qui pourra être mis de l'avant par le conseil d'administration du CCB
- 1.13. Je m'engage à ne jamais recourir ou tenter de recourir, sous quelque prétexte que ce soit, à l'utilisation de produits, substances ou suppléments alimentaires illicites, quelle qu'en soit la forme, ni expérimenter ou tenter d'expérimenter des techniques, procédures ou autres manipulations visant à améliorer artificiellement et illégalement les performances d'un athlète. Toute tricherie ou tentative de tricherie sera sanctionnée. Le non-respect avéré de cette clause entraînera l'exclusion immédiate du membre sans autre avertissement.
- 1.14. J'accepte que l'on utilise, sans frais pour le CCB et ses commanditaires, les photos, reportages télévisés, radiophoniques ou autres, ainsi que tout autre moyen d'exposition en privé ou en public aux fins de publicité du CCB (incluant le site internet du CCB) ou de l'un de ses commanditaires. J'accepte que le CCB utilise aux fins de publicité, d'exposition ou de visibilité du CCB ou de l'un de ses commanditaires tout élément faisant partie de mon curriculum vitae.

2. Équipement

- 2.1. Je reconnais être responsable de toute pièce d'équipement, outil ou autres biens qu'il emprunte au CCB. Je n'utiliserai l'équipement du CCB que pour un dépannage de course ou lorsque justifié par le conseil d'administration du CCB et l'entraîneur ou le directeur technique.
- 2.2. À la fin de la saison, je devrai remettre en bon état au CCB toute pièce d'équipement, outil ou autres biens appartenant au CCB.
- 2.3. Si un pour une raison quelconque, sur décision des membres du conseil d'administration je suis renvoyé du CCB soit :
 - Pour non-respect des règlements,
 - pour un comportement de nature à porter préjudice au CCB,
 - pour un comportement fautif envers un des membres du conseil d'administration, l'entraîneur, un officiel ou les représentants d'un autre club cycliste,

Je devrai sur demande du CCB, remettre toute pièce d'équipement qui appartient au CCB ainsi que toute pièce de vêtement qui peut l'identifier au CCB (maillot, manteau, veste thermique, etc). Le CCB me remboursera la valeur dépréciée de toute pièce de vêtement remise au CCB.

3. Engagement du club auprès de ses membres

- 3.1. Le club s'engage à fournir aux athlètes un encadrement de qualité propice à la pratique du cyclisme, de façon sécuritaire, avec les ressources et les équipements appropriés.
- 3.2. Le club propose aux membres de développer le talent des jeunes qui nous sont confiés, dans le respect de leurs aptitudes, de leurs aspirations et des moyens à leur disposition. Cette mission implique que tous les intervenants doivent faire preuve de respect, d'intégrité et de réalisme envers les enfants.
- 3.3. Le club s'engage à fournir aux athlètes un environnement sain pour que chacun puisse évoluer à son rythme, et selon ses différences, sans la pression ni le jugement des autres. L'intimidation, le harcèlement et toute autre forme d'abus ne seront pas tolérés et entraîneront l'exclusion immédiate du membre fautif sans autre avertissement.
- 3.4. Le club s'engage à offrir, dans un cadre cohérent, des services de qualité répondant au potentiel de développement des jeunes à tous les niveaux, tant au secteur développement qu'au secteur compétitif.
- 3.5. Le club s'engage à offrir aux athlètes une équipe d'entraîneurs qualifiée et des entraînements en accord avec le DLTA. Le club s'assure que l'encadrement des athlètes est exercé par des intervenants compétents et respectueux du sport.

<https://clubcyclisteboucherville.com/wp-content/uploads/2015/02/Information-%C3%A0-l'intention-des-parents.pdf>

- 3.6. Le club s'engage à veiller à la sécurité des athlètes.
- 3.7. Le club s'engage à sensibiliser l'athlète à la notion de respect sous tous ses aspects.
- 3.8. Le club s'engage à tenir informer ses athlètes des compétitions prévues au calendrier.
- 3.9. Le club s'engage à accompagner, conseiller et diriger ses athlètes lors des compétitions et autres rencontres.
- 3.10. Le club s'engage à promouvoir l'esprit sportif et de solidarité.

4. Éthique et développement

4.1. Parents:

- J'ai lu le document du développement à long terme du Centre Canadien Multiport sur le site web du CCB.
- L'ai pris connaissance du code de conduite des parents et y adhère (ANNEXE 1)
- J'accepte les limites de mon enfant et je ne projette pas d'ambition démesurée sur lui.
- Je comprends que les entraîneurs ont été formés pour développer mon enfant et je respecte les entraînements qu'ils proposent ainsi que leurs décisions.

4.2. Athlètes:

- Je considère la victoire comme un des plaisirs du sport, je dédramatise la défaite et je reconnais les erreurs comme faisant partie de l'apprentissage.
- Je reconnais mes bonnes performances comme celles des autres compétiteurs.
- Je considère que toute amélioration est une victoire.
- J'ai pris connaissance de mes différentes obligations et je reconnais que tous les avantages dont je bénéficie en faisant parti du club sont conditionnels au respect de ces conditions.

4.3. Tous:

Je comprends la tâche difficile des officiels et je respecte leurs décisions. Je m'efforce de connaître les règles, dans le doute j'en discute avec un coach avant de réagir.

ANNEXE 1

CODE DE CONDUITE – PARENT

Reconnaissant que :

Le sport possède un formidable potentiel comme contribution à la santé, à l'équilibre et au développement de la personne.

Le bien-être et l'épanouissement de mon enfant constituent une priorité située bien au-delà de la performance et de la victoire sportive.

À titre de parent d'athlète et de premier éducateur de mon enfant, mon propos et mon comportement démontrent que :

- Je ne force jamais mon enfant à pratiquer le cyclisme s'il n'est pas disposé à le faire;
- Je fais en sorte que mon enfant soit ponctuel aux entraînements et aux compétitions;
- Je comprends que mon enfant exerce un sport pour son plaisir et non pour le mien;
- Je considère la victoire comme un des plaisirs du sport, je dédramatise la défaite et je reconnais les erreurs comme faisant partie de l'apprentissage;
- J'apprécie, supporte et respecte le travail que les entraîneurs accomplissent auprès de nos jeunes et je coopère avec eux en les avisant de l'absence de mon enfant à un entraînement ou une compétition;
- Je comprends la tâche difficile des officiels et j'appuie leurs décisions sans questionnement tout en exigeant un comportement similaire de mon enfant;
- Je reconnais et encourage les bonnes performances de mon enfant tout comme celles des autres athlètes;
- J'accepte et respecte les limites de mon enfant en soulignant l'effort plutôt que la performance et je ne projette pas d'ambition démesurée sur lui;
- Je m'efforce de connaître les règles du sport pour éviter que l'ignorance ne biaise mon jugement envers les décisions des entraîneurs et des officiels;
- J'inculque à mon enfant des valeurs de respect, de discipline, d'effort et de loyauté en me rappelant que l'enfant apprend par l'exemple, donc je suis un bon modèle;
- Je ne tolère ni n'encourage la violence verbale, physique ou psychologique, je la dénonce lorsque nécessaire et appuie les efforts déployés en ce sens;
- J'encourage mon enfant à développer ses habiletés et son esprit sportif en respectant les règlements et l'incite à résoudre ses conflits sans utiliser la colère ou la violence;

ENGAGEMENT

J'ai pris connaissance du Code d'Éthique du Parent et je m'engage à respecter chacun des énoncés qui y sont mentionnés :